



Direction des Stratégies et Ressources Foncières
Service Planification Urbaine
Affaire suivie par : Karen DUSSUD
Référence : LG/ KD - D24-01677
Tél. : 04 77 44 29 69
scotduroannais@roannais-agglomeration.fr

Charlieu-Belmont Communauté
9 Pl. de la Bouverie
42190 Charlieu

Roanne, le **28 OCT. 2024**

Objet : Diagnostic territorial et EIE du SCoT du Roannais à verser au dossier de concertation

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Roannais, nous avons le plaisir de vous transmettre, ci-joint, la synthèse du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement.

Ce document doit être versé dans le dossier de concertation du SCoT du ROANNAIS.

Il met en lumière les nombreux défis auxquels le territoire doit faire face dans les domaines de l'habitat, de l'économie, des mobilités, de l'environnement et de la gestion des ressources. Il constitue une base essentielle pour l'élaboration des stratégies futures, en tenant compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à ce document.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Hervé DAVAL

PJ : Synthèse du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement





Synthèse du diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement (EIE)

SOMMAIRE

ÉDITO	3
LE TERRITOIRE DU SCOT DU ROANNAIS	4
DIAGNOSTIC	5
Habitat et socio-démographie	5
Économie	7
Équipements et mobilités	12
ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	16
Air, énergie et climat	16
Eau, biodiversité et Trame Verte et Bleue	18
Risques et nuisances, production de matériaux et gestion des déchets	22

ÉDITO

Hervé DAVAL
Président du Syndicat mixte
du Scot du Roannais



L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) du Roannais, désormais étendu aux cinq Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du nord du département de la Loire, marque le début d'une démarche visionnaire pour notre territoire. Prescrite le 22 mars 2023, cette initiative ambitieuse est cruciale pour façonner l'avenir de notre territoire dans les deux prochaines décennies, en répondant aux défis majeurs qui se profilent.

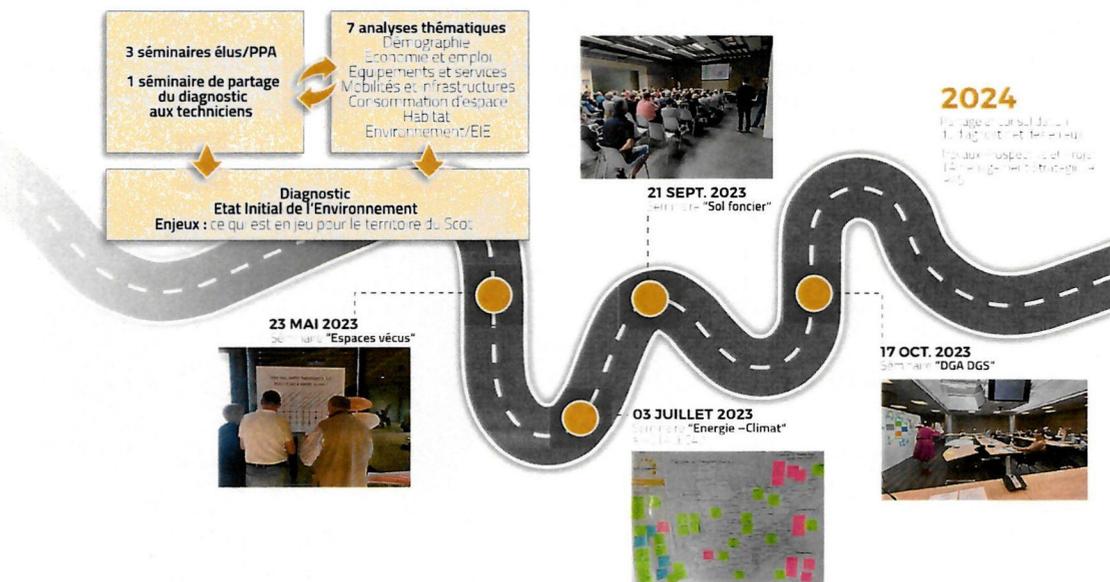
Le programme de travail a déjà permis de partager le diagnostic du territoire et de dresser un état des lieux précis et exhaustif de notre territoire, mettant en lumière ses atouts ainsi que les défis et enjeux auxquels nous devons faire face. De l'habitat au développement économique, des déplacements à l'environnement, chaque aspect de notre territoire sera scruté afin de mieux le comprendre et de définir les axes stratégiques de son développement futur.

Situé au cœur de l'Aire Métropolitaine Lyon Saint-Étienne (AMELYSE), notre territoire bénéficie d'une position géographique privilégiée, constituant un véritable levier pour le développement économique. Mais les défis sont nombreux : démographie en évolution, vieillissement de la population, accès aux services et commerces, sécurité alimentaire, ressource en eau, préservation des sols, transition écologique...

Les atouts de notre territoire sont indéniables : entre ruralité et urbanité, il offre un cadre de vie préservé, propice au dynamisme économique et à l'innovation. Du développement des voies vertes au déploiement des énergies renouvelables, nous posons les jalons d'une transition vers un mode de vie plus durable et respectueux de l'environnement. Ainsi, le Scot du Roannais représente bien plus qu'un simple document d'aménagement du territoire. Il incarne une véritable opportunité de réinventer notre territoire, en intégrant pleinement les enjeux économiques, démographiques, environnementaux et sociaux.

Ensemble, nous pouvons façonner un territoire résilient, tourné vers l'avenir, où il fait bon vivre et entreprendre.

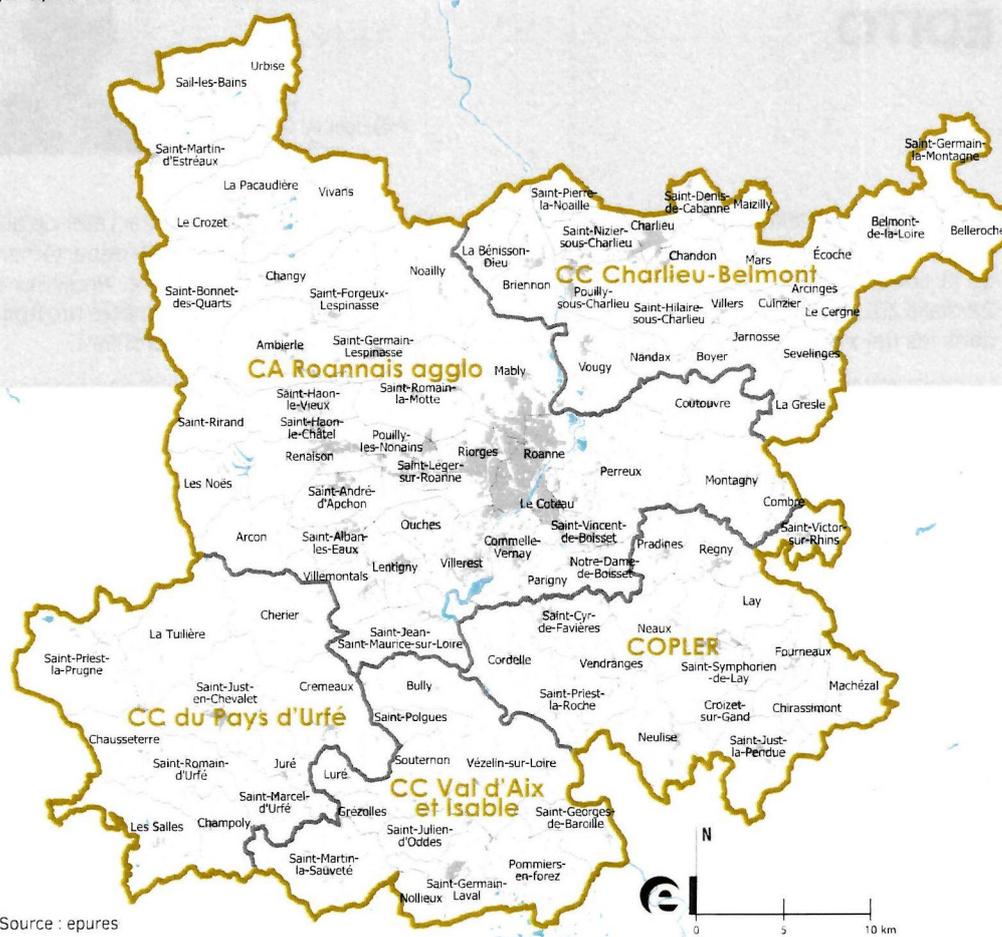
LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC



LE TERRITOIRE DU SCOT DU ROANNAIS

104 COMMUNES
1 673 km²

LES 5 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) AU SEIN DU SCOT DU ROANNAIS



Le Scot du Roannais est composé de Roannais Agglomération (RA), des communautés de communes du Pays d'Urfé (CCPU), de Charlieu-Belmont Communauté (CBC), des Pays entre Loire et Rhône (CoPLER), et des Vals d'Aix et Isable (CCVAI). Son syndicat mixte, couvre depuis le 1^{er} janvier 2022, 104 communes et environ 149 000 habitants. Cette nouvelle échelle lui permet de peser davantage au niveau régional et d'accroître la mise en cohérence des réflexions communes.

Intégré à l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne (AMELYSE), le Scot du Roannais est traversé par des dynamiques socio-démographiques, économiques et urbaines d'échelle régionale, et y participe en tant que maillon à part entière.



I Habitat et socio-démographie |

DES PRIX ACCESSIBLES ET UNE MAJORITÉ DE PROPRIÉTAIRES-OCCUPANTS

L'offre résidentielle du Roannais est en moyenne moins onéreuse que dans le reste du département.

Le taux de propriétaires occupant est important : 65% des résidences principales sont occupées par leur propriétaire, 73% hors agglomération. On peut faire l'hypothèse que les disponibilités foncières du territoire favorisent l'accès à la propriété.

QUEL QUE SOIT L'EPCI, DES PRIX INFÉRIEURS AUX MÉDIANES LIGÉRIENNES

	 Prix médian au m ²	 Prix médian à l'acte
CoPLER	730 €	134 421 €
Charlieu-Belmont Communauté	1 004 €	135 263 €
Roannais Agglomération	1 076 €	156 382 €
CC Vals d'Aix et Isable	-	98 738 €
CC du Pays d'Urfé	-	78 250 €
Scot du Roannais	1 067 €	144 521 €
Loire	1 163 €	183 449 €

Sources : Exploitation des données dv3f – réception 1^{er} trimestre 2022 – données disponibles jusqu'à 2021, mais non exhaustive cette année là

QUEL EST LE LOGEMENT TYPE SUR LE TERRITOIRE DU SCOT ? UNE MAISON INDIVIDUELLE, PLUTÔT ANCIENNE

Plus de 2 résidences principales sur 3 sont des maisons, contre 1 sur 2 dans le département. La moitié des résidences principales ont été construites avant 1974, c'est à dire avant toute réglementation thermique.

Une part significative du parc de logements est ancienne : 28 % des habitations datent d'avant 1946. Cette ancienneté est plus marquée dans les zones rurales, où entre 42 % et 48 % des résidences principales ont été construites avant cette date.



Parole d' élu.
Séminaire « espaces vécus » du 23 mai 2023

En matière de logement, les gens veulent du récent !



Parole d' élu.
Séminaire « Energie Climat » du 3 juillet 2023

Il y a une vraie difficulté pour les collectivités à intervenir sur de gros volumes de bâtis dégradés

LES TERRITOIRES S'ENGAGENT...

POUR RÉSORBER LA VACANCE DANS LE LOGEMENT ET FAVORISER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'intervention sur le parc existant, et notamment le parc privé, est l'un des 3 axes du nouveau PLH (Plan Local de l'Habitat) de Roannais Agglomération, qui prendra en janvier 2025 le relais du PLH actuel. Il s'agit de poursuivre l'incitation à la rénovation thermique des logements via une aide financière dimensionnée dans une logique de complémentarité avec les aides nationales. Roannais Agglomération poursuivra également, en lien avec l'axe dédié à la sobriété foncière du nouveau PLH, son action d'appui à la remise sur le marché de logements vacants (environ 40 dossiers traités par an). Enfin, une OPAH-RU¹ concernant le centre-ville de Roanne et ses faubourgs a été signée en janvier 2024. Ce dispositif finance des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation de logements pour les ménages aux revenus modestes à très modestes.

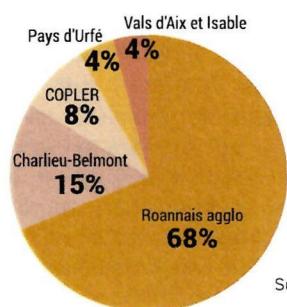
Concernant les autres EPCI, certains sont engagés dans la démarche Petites Villes de Demain et sont impliqués dans l'amélioration de la connaissance de la vacance et de l'état du bâti sur les secteurs concernés. Alertés par la difficulté d'accès aux informations concernant les aides financières, notamment pour les publics sensibles, certains territoires ont également mené des actions de repérage des ménages en grande précarité dans le logement, ou bien ont mis en place des aides aux particuliers (mises aux normes...).

¹ Une OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat « Renouvellement urbain ») est outil d'intervention publique sur l'habitat privé dégradé mobilisable dans le cadre d'un projet global urbain, social et économique porté par la collectivité sur un secteur donné

UNE OFFRE RÉSIDEN TIELLE REPRÉSENTANT 21% DU PARC LIGÉRIEN AVEC UNE VACANCE QUI TOUCHE DAVANTAGE LA VILLE CENTRE ET LES TERRITOIRES RURAUX

Le territoire compte 82 700 logements en 2020 (INSEE 2020), dont 11% de logement vacants (10,3% dans le département). Le phénomène de vacance est plus marqué au sein de la CoPLER (12%), la CC du Pays d'Urfé (13%), la CC des Vals d'Aix et Isable (15%). C'est également le cas au sein de la ville centre de Roanne (14%).

La vacance augmente de 4% au sein du Scot entre 2014 et 2020, mais moins que dans l'ensemble du département (+8%).



UNE AGGLOMÉRATION DE ROANNE QUI COMPTE À ELLE SEULE PLUS DES 2/3 DES LOGEMENTS

Source : INSEE 2020

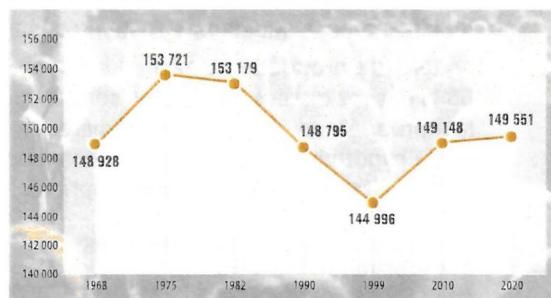
LA VENTE ET LA CONSTRUCTION DE MAISONS DOMINANT DANS LE PAYSAGE DE L'IMMOBILIER ROANNAIS

Avec 4 496 logements commencés en 10 ans, la dynamique de construction dans le Roannais peut être qualifiée de modeste au regard des autres territoires ligériens. 70% de ces logements commencés sont des maisons et 72% se situent au sein de Roannais Agglomération (88% pour les appartements). On observe une décélération sur le temps long : 3,7 logements neufs commencés pour 1 000 habitants en 2010-2014, contre 2,7 sur la période 2015-2019. La tendance conjoncturelle indique cependant une reprise récente de la dynamique (+49% entre 2021 et 2022), portée par l'essor de la construction d'appartements au sein de Roannais Agglomération sur les dernières années observées

Près de 20% des mutations de maisons entre 2013 et 2022 concernent les communes de Roanne (1 322 mutations) et de Riorges (1 040 mutations). Concernant les appartements, 94% du marché se concentre dans l'agglomération roannaise.

QUELLES CARACTÉRISTIQUES DES HABITANTS ET LEURS BESOINS EN LOGEMENT ? UNE POPULATION STABLE, VIEILLISSANTE, ET SOCIALEMENT MIXTE

EVOLUTION DE LA POPULATION DU SCOT DU ROANNAIS DEPUIS 1968



Source : recensement général de la population (RPG 1968 à 1999), recensement de la population (RP 2006 à 2020), collectées par l'INSEE

En 2020, le territoire du Scot compte 149 600 habitants. La démographie y est stable, avec une légère croissance depuis les années 2000 : une augmentation de 4 150 habitants entre 1999 et 2010, suivie d'une hausse de 400 habitants entre 2010 et 2020.

Le territoire du Scot du Roannais est à peine plus peuplé qu'en 1968.

Le parc existant est dominé par les logements de grande taille, comme la construction de logements neufs avec 70% des logements commencés sur la période 2023-2022 correspondant à des maisons. Cependant, ce sont les ménages de petite taille qui sont les plus nombreux sur le territoire. En effet, les familles avec enfants ne représentent que 23% des ménages, contre 38% pour les personnes seules et 30% pour les couples sans enfant.

Enfin, les personnes âgées sont nombreuses sur le territoire : 13% de la population est âgée de 75 ans et plus, soit une part significativement plus élevée qu'au sein de la Région AuRA (9,5%). Ce vieillissement se poursuit, comme l'illustre la progression de 18% de la classe d'âge des 60-74 ans sur les 10 dernières années, reflétant à la fois l'arrivée à la retraite de la génération du baby-boom, ainsi que l'attrait probable du Roannais pour les retraités en quête d'un cadre de vie paisible. On peut également faire l'hypothèse d'un certain dynamisme de la vie associative locale, à laquelle cette tranche d'âge apporte une forte contribution.



Parole d'élus.
Séminaire « espaces vécus » du 23 mai 2023

L'arrivée des retraités dynamise le tissu associatif et commercial.

Le territoire est marqué par une précarité liée aux revenus en ville comme en milieu rural. Quel que soit l'EPCI, les revenus médians sont plus faibles que le revenu médian français établi à 23 080 € annuels par ménage : entre 21 300 € et 21 600 €

pour Roannais Agglomération, Charlieu Belmont Communauté et la CoPLER, moins de 21 600 € pour la CC du Pays d'Urfé et la CC des Vals d'Aix et Isable.

ENJEUX DE L'HABITAT

BESOINS EN LOGEMENT	<p>Un vieillissement de la population qui va de pair avec un besoin d'adaptation de l'offre de logement.</p> <p>Une augmentation des besoins en logement à prendre en compte même à population constante pour répondre à la diversité des parcours de vie actuels (décohabitation, séparation, monoparentalité, veuvage...).</p>
OFFRE DE LOGEMENT	<p>Une part importante de grands logements peu adaptés au vieillissement de la population et potentiellement à réhabiliter et à rénover pour correspondre aux aspirations actuelles des familles (présence d'un extérieur, luminosité, pièces spacieuses, confort et performances énergétiques...).</p> <p>Des logements anciens qui soulèvent la problématique du chauffage pour les ménages déjà précaires, accentuant ainsi la précarité énergétique. De plus, le vieillissement futur du parc immobilier risque d'aggraver cette situation.</p>
MARCHÉ DU LOGEMENT	<p>Une vacance longue durée dans le parc privé difficile à résorber : coûts prohibitifs, situations complexes...</p> <p>Un territoire qui offre des logements à des prix inférieurs à ceux du département, un réel atout bien qu'à relativiser au regard des revenus plus modestes des habitants du territoire du Scot.</p>

| Économie |

UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ QUI RESTE FORTEMENT DÉPENDANT DE LA SITUATION MACRO-ÉCONOMIQUE

Avec 55 480 emplois en 2020, le Scot du Roannais est le 7^e bassin d'emploi de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. L'attractivité économique du territoire concerne principalement Roannais Agglomération, qui, grâce aux pôles d'emplois sur les communes du cœur d'agglomération, compte un emploi pour un actif au sein du territoire du Scot où ce même ratio n'excède pas 0,9. Avec entre 60 et 70 emplois pour 100 actifs, tous les autres EPCI ont un profil résidentiel.

L'emploi total est resté stable entre 2008 et 2020 (+0%), une dynamique modeste au regard des évolutions globales au sein de l'inter-Scot (+ 34 %). Entre 2013 et 2019, les fonctions de production – telles que l'agriculture, la fabrication, les bâtiments et travaux publics – diminuent (-5%), ainsi que l'économie présentielle qui concerne l'administration publique, la distribution, l'éducation-formation, la santé-action sociale, et les services de proximité (-4%). Quant aux emplois métropolitains, correspondant aux emplois hautement qualifiés (chefs d'entreprises, cadres commerciaux, acheteurs, chercheurs...), leur stagnation observée sur la même période est à mettre en lien avec la proximité de Lyon et de Saint-Étienne.

On observe une reprise depuis 2019 et jusqu'en 2022, attribuée à une progression de 5% des effectifs salariés privés dans tous les secteurs à l'exception de l'industrie. Les contributions des différents territoires au sein du Scot à cette évolution récente est hétérogène, la CC des Pays d'Urfé (+9%), Charlieu Belmont Communauté (+6%) ainsi que Roannais Agglomération (+6%) portant l'essentiel de la croissance enregistrée.

UN TERRITOIRE ANCRÉ DANS UNE TRADITION INDUSTRIELLE SOLIDE

L'industrie est encore très ancrée sur le territoire, en particulier la métallurgie-mécanique et l'agroalimentaire. Le territoire se singularise par une plus grande proportion des classes moyennes et populaires (14% d'ouvriers contre 12% en France), qui reflète cette tradition industrielle et artisanale, ainsi que la présence de fleurons de l'industrie française (Michelin, Nexter Systems). En complément de ce socle industriel, de nouvelles filières émergent et contribuent à la dynamique du territoire : textile, bois-meuble, carton-imprimerie, caoutchouc-plastique.

Les services aux particuliers restent bien implantés dans le Roannais, en particulier la santé et l'action sociale. C'est également le cas des services aux entreprises, qu'il s'agisse d'activité à haute valeur ajoutée ou d'activités support aux entreprises tel que le conseil. Ainsi le faible nombre d'emplois métropolitains cité plus avant est davantage imputable à un déficit de ces emplois dans l'industrie et les services aux particuliers, plutôt qu'à un manque généralisé d'activités de conseil sur le territoire.

RECRUTEMENTS STRATÉGIQUES DANS LES SECTEURS EN TENSION : MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Par rapport au département de la Loire, les entreprises du territoire déclarent davantage de projets de recrutement dans les services aux particuliers, l'industrie et l'agriculture.

Quatre secteurs cumulent une croissance significative, de nombreux projets de recrutement ainsi que d'importantes difficultés pour les mener à bien : la santé – action sociale, l'industrie agroalimentaire, le commerce et la construction. Une vigilance particulière doit être apportée à ces secteurs dont les difficultés de recrutement sont, par ailleurs, partagées par la plupart des territoires en France (France Stratégie). Ce constat est d'autant plus prégnant que les études prospectives montrent que les besoins vont s'accroître dans les années à venir (vieillesse de la population, départs à la retraite, manque d'attractivité de certains métiers ...).



Parole d' élu.
Séminaire « espaces vécus » du 23 mai 2023

Pour répondre à leurs besoins, les entreprises forment parfois directement leurs salariés.

LES TERRITOIRES S'ENGAGENT... POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES ENTREPRISES

La démarche d'attractivité en cours au sein de Roannais Agglomération devrait participer au rayonnement des réussites économiques locales, renforcer la visibilité du Roannais à l'extérieur et accélérer l'attractivité de nouveaux talents.

Les actions proposées dans le cadre de l'offre de services emplois s'orientent notamment vers une cellule de recrutement sur-mesure pour l'implantation d'entreprises, l'accueil des nouveaux salariés, une plateforme emplois, des actions de terrain telles que des formations spécifiques axées sur les métiers en tension...

Roannais Agglomération et les Communautés de Communes de Charlieu Belmont, des Vals d'Aix et Isable et du Pays d'Urfé participent par ailleurs au réseau "Envie d'R". Ce réseau a pour objectif d'attirer des porteurs de projet à investir en milieu rural et dans la dynamique des centres-bourgs, notamment en accompagnant la création ainsi que la reprise d'activités et de locaux vacants.

Enfin, les territoires soutiennent les dynamiques à l'oeuvre en matière d'économie circulaire, notamment les énergies renouvelables et la valorisation des déchets.

On observe par ailleurs un recul sur le territoire des classes d'âges des 15-29 ans et des 30-44 ans, classes d'âge en formation mais aussi actives.

Enfin, une majorité des établissements qui déménagent reste sur le territoire du Scot du Roannais, notamment dans la construction et l'industrie. Le nombre de salariés de l'entreprise a tendance à augmenter après le déménagement, témoignant d'un développement de l'activité.



Parole d' élu.
Séminaire « espaces vécus » du 23 mai 2023

L'offre de formation s'est enrichie ces dernières années.

FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DES TENDANCES DE CONSOMMATIONS SUR LE TERRITOIRE

L'enquête consommateurs, menée tous les 5 ans par la CCI sur le département de la Loire depuis les années 1990, vise à déterminer les habitudes de consommation des habitants.

La 11^{ème} édition de cette enquête réalisée en 2022 a porté sur un échantillon représentatif de 6 900 ménages dans le département, dont 2 234 sur le territoire du Scot du Roannais. Les ménages ont été sélectionnés selon des quotas sociologiques (âge, niveau de revenus, taille du ménage, catégorie socioprofessionnelle) et géographiques, afin de représenter la population.

LE MARCHÉ DE CONSOMMATION

Le budget global de consommation a augmenté de 5% entre 2017 et 2022, portant les dépenses totales de consommation au niveau du Scot du Roannais à 901 millions d'euros. Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs :

- Une dynamique démographique positive.
- Une augmentation du budget de consommation moyen par ménage, qui atteint en moyenne 12 929 euros par an.

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

Le marché alimentaire a enregistré une progression de 8%. Toutefois, on observe un changement dans les formats de distribution privilégiés par les consommateurs. Le hard-discount et les grandes surfaces spécialisées sont les principaux bénéficiaires de cette croissance. En revanche, les commerces de plus de 300 m², tels que les hypermarchés et les



supermarchés, perdent du terrain. Bien qu'ils demeurent les leaders du marché alimentaire, leur image est en déclin. Dans presque tous les bassins de vie, à l'exception de Roanne, on constate un retour vers la consommation alimentaire de proximité dans des commerces de moins de 300 m².

LE MARCHÉ NON-ALIMENTAIRE

Comme pour le marché alimentaire, les achats non-alimentaires se font majoritairement en grandes surfaces, bien que la part de marché des commerces physiques diminue significativement au profit de la vente en ligne. En 2022, les achats en ligne ont atteint 85 millions d'euros, représentant ainsi 20% des dépenses non-alimentaires. Cette tendance a des répercussions notables sur les commerces de moins de 300 m², qui sont fortement impactés par l'augmentation des achats non-alimentaires sur internet. En 5 ans, ces commerces ont perdu 5 points de part de marché.



L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le chiffre d'affaires des commerces physiques sur le territoire demeure stable, bien que des disparités subsistent entre les différentes catégories de produits. Tandis que les petits commerces voient leur chiffre d'affaires diminuer, celui des grandes surfaces est en augmentation.

Le taux d'attraction interne du Scot du Roannais est de 82%, ce qui signifie que sur 100€ dépensés par les habitants du territoire, 82€ le sont au sein du Scot. L'évasion commerciale, c'est-à-dire les achats effectués par les habitants en dehors de leur zone, atteint 18%, soit une augmentation de 2 points depuis 2017, principalement en raison de la montée du commerce en ligne.

Les habitudes de consommation des habitants du Scot du Roannais ont aussi évolué.

Ils privilégient désormais une consommation plus respectueuse de l'environnement, de leur bien-être et de leur budget. Cette tendance se traduit par :

- Une orientation vers des produits bio, en vrac et locaux.
- Un intérêt croissant pour la seconde main, motivé à la fois par des considérations économiques et environnementales.



LES POLARITÉS COMMERCIALES DU SCOT

Lors de la précédente enquête, on observait une tendance globalement favorable pour les pôles périphériques, tandis que l'attractivité des centralités montrait des signes de fragilité. Aujourd'hui, cette dynamique a quelque peu évolué :

- Les centralités continuent de perdre du chiffre d'affaires ;
- Les périphéries ne progressent plus.

Il ne s'agit plus vraiment de concurrence entre centre-ville et périphérie, mais plutôt de la vocation des pôles qui joue un rôle déterminant :

- Les pôles, qu'ils soient en périphérie ou en centralité, à vocation alimentaire ou de bricolage/jardinage voient leur activité progresser ou, à défaut, se stabiliser (Mably, Le Coteau, Parigny, Saint-Nizier, Riorges) ;
- Les pôles dominés par l'équipement de la personne sont davantage impactés par la progression de la vente en ligne (Roanne).

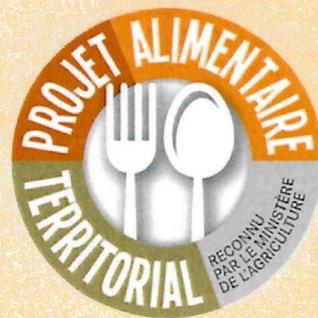
AGRICULTURE DU ROANNAIS : PILIER ÉCONOMIQUE ET ARCHITECTE DU PAYSAGE

L'agriculture joue aujourd'hui un rôle crucial dans l'économie et l'identité paysagère du Roannais, combinant économie et conservation environnementale. Elle est également l'une des clés de la résilience alimentaire locale.

Les productions du territoire, variées (viticulture, polyculture, poly élevage...), sont néanmoins largement dominées par l'élevage bovin allaitant et laitier. 7 Appellation d'Origine Protégée ou

AOP (4 viticoles, 2 fromagères et 1 viande), de nombreuses Indication Géographique Protégée ou IGP et plusieurs labels de qualité permettent de valoriser les productions du Roannais au niveau national voire international. De fait, le poids économique de l'agriculture est non négligeable avec 1 301 exploitations et environ 1 890 unités de travail (emplois à temps plein). Ces emplois agricoles sont cependant en baisse de 13% entre 2010 et 2020, une tendance qui va de pair d'une part avec la diminution du nombre d'exploitation et d'autre part avec l'augmentation de leur taille. Selon le Mode d'Occupation du Sol (MOS Urba4) 2020, 64% de la surface du Scot est agricole. Cependant, ces espaces agricoles sont également les plus touchés par l'urbanisation, représentant 95% des terres consommées entre 2010 et 2020. L'espace agricole productif du Roannais est plus de 2 fois supérieur à la surface nécessaire pour nourrir la population du territoire, cependant les surfaces dédiées aux fruits et légumes ne correspondent qu'à 3% de la surface qui serait nécessaire pour nourrir la population du Scot. Ce déficit en productions locales de fruits et légumes engendre des importations qui se traduisent par des flux de fret conséquents.

LES TERRITOIRES S'ENGAGENT... POUR DONNER ACCÈS À TOUS À UNE ALIMENTATION Saine, de qualité et de Proximité



Les 5 intercommunalités du Scot se sont associées pour élaborer le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Roannais. Celui-ci est entré dans sa phase opérationnelle en 2021, avec des actions visant à rapprocher l'offre et la demande et à structurer l'approvisionnement alimentaire local.

Plus généralement, on observe récemment sur l'ensemble du territoire un engagement fort dans l'Agriculture Biologique (22 788 ha engagés en bio en 2021) et dans des projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC).

ENJEUX DE L'ÉCONOMIE

<p>TISSU ÉCONOMIQUE</p>	<p>Une base industrielle ancrée sur le territoire, qu'il convient de consolider.</p> <p>Un enjeu de réussite de la transition écologique, énergétique et numérique des entreprises du territoire (nouveaux métiers et process...).</p> <p>De nouveaux besoins pour l'évolution et la diversification de l'économie : vieillissement et développement de l'économie du soin, filières de la rénovation, du recyclage et de l'économie circulaire, accompagnement des filières émergentes...</p>
<p>DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE</p>	<p>Une dynamique endogène prédominante en matière de transferts d'entreprises, témoignant de la satisfaction des besoins des entreprises au sein du territoire.</p> <p>Des emplois métropolitains en retrait : un enjeu sur ces fonctions qui soutiennent l'activité industrielle d'un territoire tout en contribuant à son attractivité.</p> <p>Une réflexion fine à mener dans un contexte à la fois de sobriété foncière et de réindustrialisation des territoires sur les besoins des entreprises.</p>
<p>POPULATION ACTIVE</p>	<p>Une diminution de la population en âge de travailler potentiellement dommageable face à des entreprises en recherche de main d'œuvre.</p>
<p>FILIÈRES AGRICOLES</p>	<p>Un manque de ressource en eau qui pourrait déstabiliser l'approvisionnement fourrager de l'élevage bovin local et un réchauffement climatique qui va affecter plus globalement l'ensemble des filières (vagues de chaleur, variation de la pluviométrie, parasites et maladies...).</p> <p>Une pression d'urbanisation qui, même modérée, affecte les espaces productifs (réduits et morcelés) et peut déstructurer le tissu agricole (conflits d'usages, spéculation foncière).</p> <p>Une filière viticole dynamique avec un terroir protégé (AOP, PAEN), mais qui reste fragile en raison de sa taille restreinte et de son poids économique modeste.</p> <p>Une forte présence du fermage qui participe à l'instabilité du foncier agricole.</p>
<p>ÉVOLUTIONS DU SECTEUR AGRICOLE</p>	<p>Un vieillissement des exploitants qui va de pair avec une incertitude sur la reprise et in fine le devenir des exploitations.</p> <p>Une réflexion à mener sur une meilleure satisfaction des besoins alimentaires locaux à travers l'agriculture du territoire.</p> <p>Face à certaines difficultés ou opportunités rencontrées, une agriculture qui mute et se diversifie afin de sécuriser les revenus du secteur : développement du bio, de cultures adaptées à un climat qui se réchauffe, circuits courts (alimentation, filière locale chanvre-tissage à Charlieu-Belmont Communauté...), développement des énergies renouvelables (photovoltaïque et méthanisation).</p>

| Équipements et mobilités |

UNE DESSERTE ESSENTIELLEMENT ROUTIÈRE ET DES TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS CENTRÉS À ROANNE

La desserte du territoire est assurée par l'A89 reliant Lyon à Clermont-Ferrand, ainsi que la N7 et la N82 permettant de relier l'A89 au sud et s'étendant en direction de Paris. Ces deux axes majeurs sont complétés par un réseau de routes en étoile autour de Roanne. Les flux restent peu importants en comparaison avec l'échelle nationale ou avec d'autres territoires plus denses tels que Saint-Etienne Métropole.

Les habitants du Roannais disposent d'une offre ferroviaire TER, avec deux lignes Lyon – Clermont-Ferrand et Roanne – Saint-Etienne. La desserte s'effectue par 4 gares positionnées sur les communes de Roanne, Le Coteau, Régny et Saint-Victor-Thizy, véritables atouts pour le territoire.

L'offre de transports en commun maille essentiellement le cœur d'agglomération et se révèle insuffisante en zone rurale. Des services spécifiques existent pour la mobilité en zone rurale, sous la forme du transport solidaire associatif. Des aires de covoiturage sont disponibles au sein de Roannais Agglomération et de la CoPLER et des projets ou réflexions sont en cours au sein des autres EPCI.



Le territoire compte également un aéroport à Saint-Léger-sur-Roanne, spécialisé dans les loisirs aériens, les vols touristiques et l'aviation d'affaires.



Parole d' élu.
Séminaire « Sol foncier » du 23 mai 2023

Le transport à la demande mis en place avec le réseau STAR fonctionne bien.

LES TERRITOIRES S'ENGAGENT...

POUR RENFORCER LE MAILLAGE EN INFRASTRUCTURES CYCLABLES

Des aménagements vélo se mettent en place progressivement par le biais des plans et schémas cyclables intercommunaux.

Roannais Agglomération a voté son plan vélo pour l'échéance 2022-2026. Des lignes prioritaires et secondaires ont été définies, ainsi que des liaisons touristiques. Un fonds de concours est à disposition des communes pour l'aménagement des infrastructures.

Charlieu-Belmont Communauté a adopté un plan vélo en 2022. Il vise à prolonger la voie verte au sud jusqu'à Vougy et Perreux et à l'est jusqu'à Saint-Denis-de-Cabanne. Des boucles cyclo touristiques ont également été créées. Charlieu-Belmont Communauté a également œuvré pour la labellisation de bases VTT sur son territoire. Des aménagements pour le stationnement vélo sont également en cours.

Depuis 2022, le territoire de la CoPLER a également adopté un schéma vélo, qui prévoit 8 axes majeurs pour le développement cyclable entre les polarités internes au territoire, ainsi que la connexion avec les schémas cyclables voisins.



Parole d' élu.
Séminaire « espaces vécus » du 21 septembre 2023

Le vélo en montagne... ça reste difficile !

DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL POLARISÉS PAR ROANNE, AVEC UNE MAJORITÉ DE TRAJETS COURTS RÉALISÉS EN VOITURE

Si les flux de navetteurs les plus importants convergent vers Roanne, de nombreux déplacements sont en lien avec l'ouest Rhodanien et la Métropole de Lyon, 14,2% des actifs du territoire travaillant au sein de la métropole lyonnaise.

Environ 87% des actifs habitant sur le territoire se rendent au travail en voiture, et environ la moitié d'entre eux parcourent 10 km ou moins entre leur travail et leur lieu de résidence.

PART DES ACTIFS RÉSIDANT DANS L'EPCI



	Travaillant dans leur EPCI de résidence	Travaillant au sein d'une autre EPCI du Scot du Roannais	Travaillant au sein d'un EPCI hors Scot du Roannais
Roannais Agglomération	72%	6%	12%
CC du Pays d'Urfé	51%	20%	29%
CC des Vals d'Aix et Isable	43%	20%	34%
Charlieu-Belmont Communauté	38%	21%	41%
CoPLER	32%	23%	45%

Source : INSEE 2019

Hors Roannais Agglomération, 41% des actifs travaillent dans leur EPCI de résidence.

Au sein de Charlieu-Belmont Communauté et de la CoPLER : plus de 40% des actifs travaillent hors du Scot.

Environ 87% des actifs habitant sur le territoire se rendent au travail en voiture, et environ la moitié d'entre eux parcourent 10 km ou moins entre leur travail et leur lieu de résidence.

Les disparités en matière de coûts de déplacement sont importantes d'un territoire à l'autre. Ce sont les habitants des CC des Vals d'Aix et Isable et de la CoPLER qui dépensent le plus pour se déplacer, parfois plus de 6 000 € par habitant par an, contre 4 171 € en moyenne sur le territoire du Scot.

UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS NE PERMETTANT PAS TOUJOURS DE RÉPONDRE AUX BESOINS QUOTIDIENS D'UNE MAJORITÉ D'HABITANTS

Seule 18% de la population du Scot a accès à 10 minutes à pied à une majorité des équipements de la vie courante (alimentation de proximité, poste, école...)². Ainsi les personnes qui n'habitent pas au cœur des pôles de services locaux doivent recourir à la voiture pour accéder aux commerces et services du quotidien.



Parole d' élu.
Séminaire « espaces vécus » du 23 mai 2023

Être à Charlieu sans voiture, ce n'est pas possible.

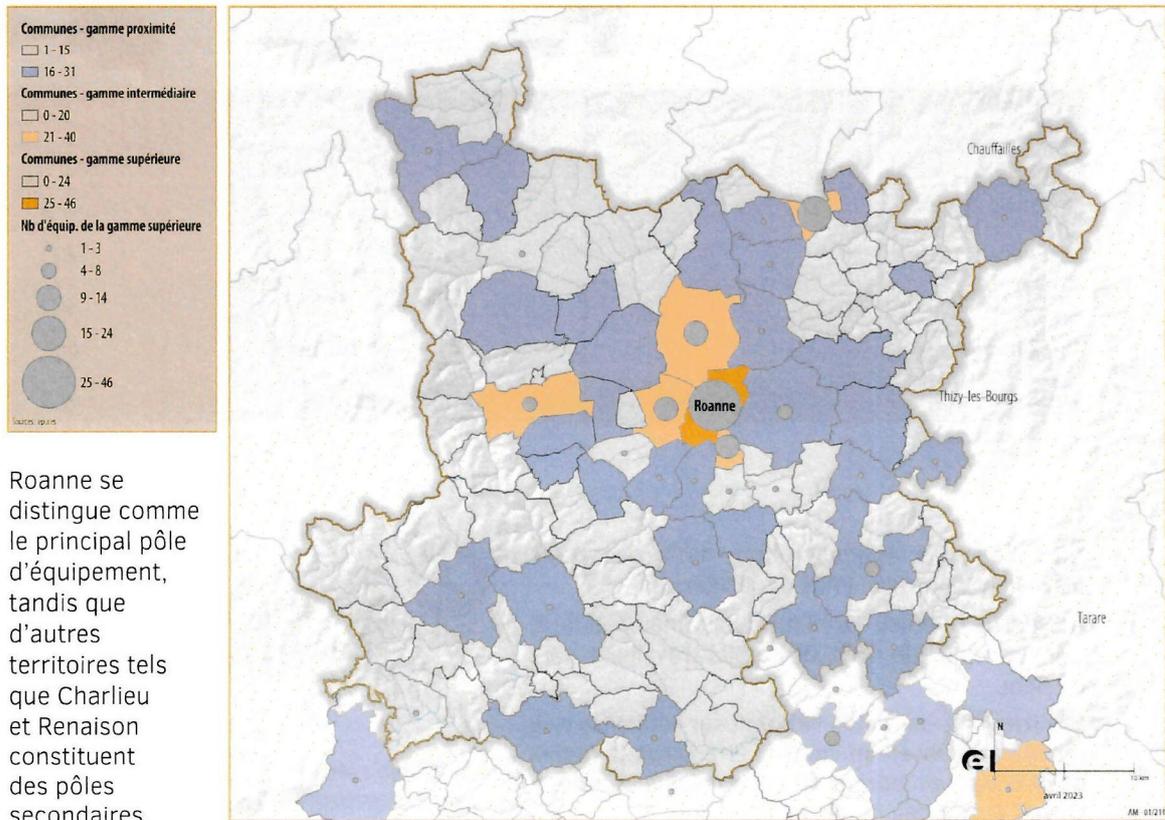
Seuls les centres-villes de Roanne et Charlieu ont une concentration et une diversité d'équipements importante permettant aux familles d'y accéder facilement, tandis que les actifs de la CC du Pays d'Urfé et de la CoPLER mettent le plus de temps (plus de 30 minutes) pour accéder à pied aux équipements de la vie courante. Pour un très grand nombre de communes du territoire, les équipements de la famille se limitent souvent à la présence d'un établissement scolaire, d'un gymnase ou d'un terrain de sport. Le maintien de cette offre existante est d'autant plus importante pour les habitants.

Plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus (58 %) vivent dans des secteurs faiblement, voire non équipés en adéquation avec leurs besoins (médecins, infirmiers, pharmacie, services à la personne...)³.

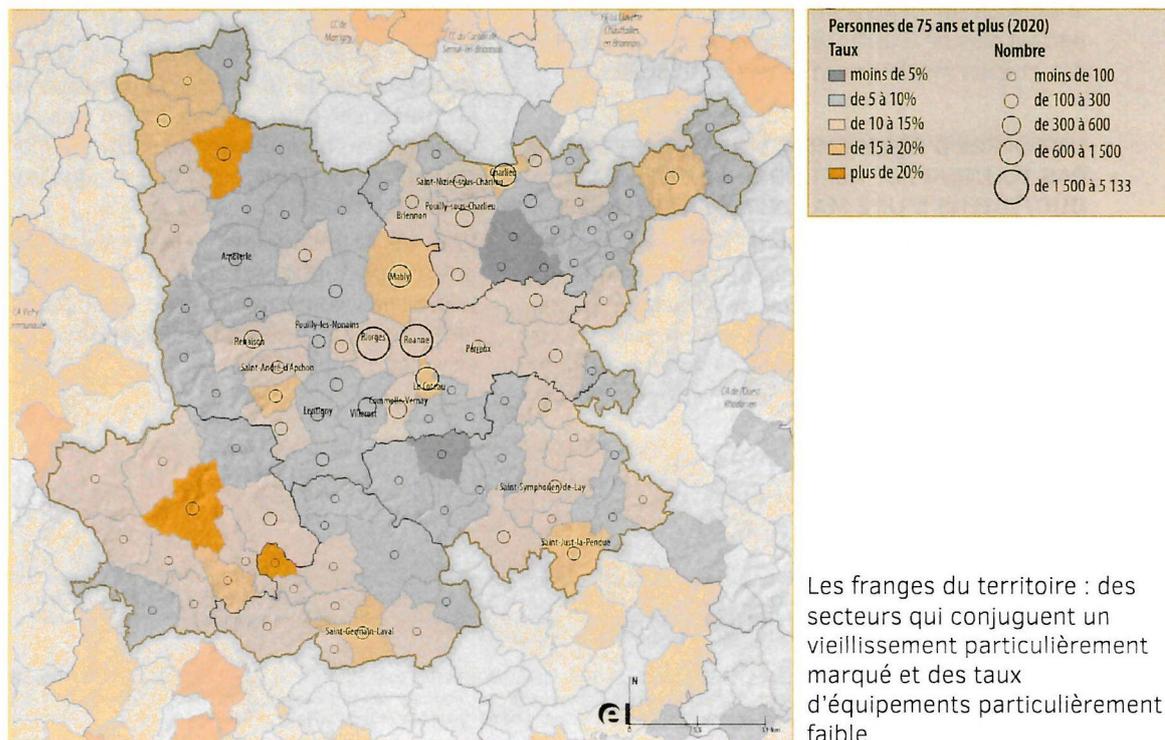
² Le panier vie courante regroupe des équipements et/ou services dont l'usage et le besoin sont réguliers ou potentiels dans la vie quotidienne de tout un chacun (banques, écoles de conduite, salons de coiffure, restaurants, services de police ou de gendarmerie, bureaux de poste ou agence postale, commerces alimentaires de proximité, librairies, stations-services, collèges et écoles, médecins, dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, service d'aide aux personnes âgées, crèche et gymnase.

³ Le panier senior regroupe des équipements et/ou services dont l'usage et le besoin sont réguliers ou potentiels pour les personnes âgées : magasin d'optique, médecin omnipraticien, spécialiste en cardiologie, infirmier, masseur kinésithérapeute, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, services aux personnes âgées, services d'urgence, piscine, cinéma, gymnase et bibliothèque.

LES COMMUNES EN FONCTION DE LEUR NB D'ÉQUIPEMENTS PAR GAMME



PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS (2020)



Plus spécifiquement, en matière de services de santé, les densités médicales sont faibles dans le Roannais pour la plupart des spécialités, y compris pour la médecine générale.

Enfin, concernant l'offre de formations, peu de parcours sont développés au-delà du Bac+2 ou du Bac+3, ce qui conduit certains jeunes adultes à

quitter le territoire afin de poursuivre leurs études dans des villes comme Lyon, Saint-Étienne ou Clermont-Ferrand. Les plus jeunes, en particulier les adolescents et les jeunes adultes (15-29 ans), représentent 14,3% de la population du Roannais, soit une part inférieure à celle qu'ils occupent dans la population nationale (17,5%).

ENJEUX LIÉS À LA MOBILITÉ ET AUX ÉQUIPEMENTS

<p>OFFRE À DESTINATION DES JEUNES ET DES FAMILLES</p>	<p>Une fragilité vécue par de nombreuses communes, pour lesquelles la fermeture de l'établissement scolaire, du gymnase ou du terrain de sport reviendrait à une disparition des équipements de proximité liés aux familles.</p> <p>Une diminution du nombre d'enfants, liée à la régression des classes d'âges les plus jeunes (tendance nationale de baisse de la natalité), qui devrait impacter les équipements scolaires.</p> <p>Une réflexion à mener sur une offre d'enseignement post-bac (universitaire ou professionnel) répondant aux besoins de formation des jeunes du bassin roannais et susceptible d'attirer des jeunes extérieurs au territoire.</p>
<p>OFFRE À DESTINATION DES SÉNIORS</p>	<p>Des risques liés à la présence de population entrant dans l'âge de la dépendance dans des secteurs peu, voire non équipés en services et équipements adaptés : perte d'autonomie accélérée, isolement social, défaut d'accès aux soins.</p>
<p>PRÉCARITÉ LIÉE À LA MOBILITÉ</p>	<p>Des risques liés à l'installation de ménages modestes dans les communes cumulant de faibles niveaux d'équipements et peu de dessertes en transport en commun : accroissement de la dépendance à la voiture, précarité, isolement social, défaut d'accès aux soins.</p> <p>La précarité liée à la mobilité peut augmenter en fonction de la conjoncture, notamment en raison du coût de l'énergie, et toucher des ménages actuellement modestes. Cette précarité s'étend également aux personnes aux revenus modestes quittant la vie active et disposant de faibles retraites.</p>
<p>RENOUVEAU DES MOBILITÉS</p>	<p>Un potentiel de report modal⁴ révélé par des trajets domicile/travail courts.</p> <p>L'amélioration de l'état de santé global des populations par un aménagement favorisant une bonne hygiène de vie, permettant notamment les mobilités actives et l'activité sportive.</p>

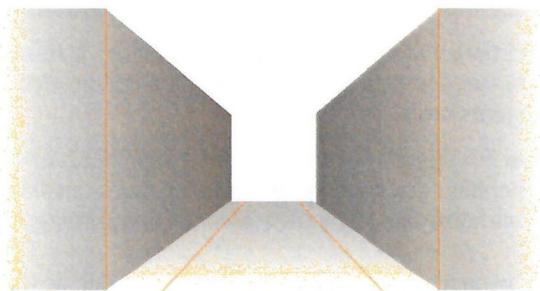
⁴ Report du trafic de passagers ou de fret d'un mode de transport, généralement la route, vers un autre mode plus respectueux de l'environnement.

ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

| Air, énergie et climat |

UNE QUALITÉ DE L'AIR GLOBALEMENT BONNE, UN TERRITOIRE IMPACTÉ PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE QUI SE RÉCHAUFFE

Les émissions de polluants sont relativement faibles dans le Roannais. Dans plusieurs secteurs, on peut cependant observer des dépassements des normes réglementaires liées à des accumulations de polluants qui s'opèrent dans des profils de « rue canyon ». Les épisodes de pollution à l'ozone pourraient également augmenter avec la hausse des températures estivales.



Certaines rues dites « canyon », du fait de leur profil étroit entouré de part et d'autres de grands bâtiments, ont tendance à retenir la pollution.

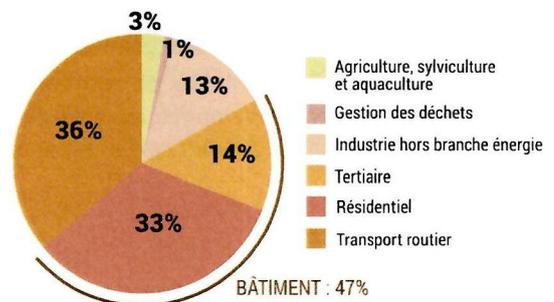
Une évolution des températures moyennes est observée depuis 70 ans, de l'ordre de +2,3°C entre 1951 à 2022 selon la station de référence du territoire de Vichy Charmeil (+ 3,1°C en été).



Parole d'écu.
Séminaire « Energie Climat » du 3 juillet 2023

Attention, il ne faut pas que les cultures pour l'approvisionnement des méthaniseurs se substituent aux cultures alimentaires

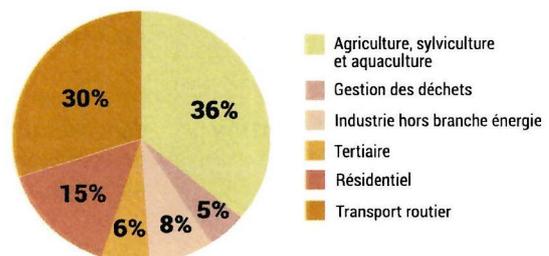
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PAR SECTEUR EN 2021 SUR LE SCOT DU ROANNAIS



Source : ORCAE

47% des consommations énergétiques proviennent des bâtiments, les consommations liées à la mobilité arrivent en seconde place.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR LE TERRITOIRE DU SCOT ROANNAIS EN 2021



Source : ORCAE

Le secteur de l'agriculture est le plus émetteur en gaz à effet de serre ou GES (36%), le secteur des déplacements occupe la seconde place (30%).

Entre 1990 et 2021, les émissions de GES du territoire ont diminué de 28%, due notamment à une baisse de 53% des émissions liées au secteur industriel (désindustrialisation mais également progression de l'efficacité énergétique des procédés industriels).

45% de la production EnR correspondent au bois-énergie, 30% à l'hydroélectricité, cette dernière étant essentiellement liée au barrage de Villerest. En 2021, la consommation énergétique du territoire s'élève à 3 700 GWh, tandis que 533 GWh d'énergies renouvelables ont été produites, soit un taux de couverture des consommations par la production EnR de 14%. Ce taux varie entre 10% dans la CC du Pays d'Urfé et 15,4% dans Roannais Agglomération.

LES TERRITOIRES S'ENGAGENT... POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires ou SRADDET fixe deux objectifs : une couverture de la consommation en énergie du territoire par la production d'EnR à hauteur de 38% en 2030, et à hauteur de 62% en 2050.

Pour répondre à ces objectifs, il s'agira donc de multiplier par deux la production de 2021 à l'horizon 2050. Au travers de différents projets, le territoire s'engage progressivement dans cette transition énergétique :

- Réflexion sur la géothermie profonde engagée par Roannais Agglomération sur des communes

de piémont des Monts de la Madeleine

- Projets d'installation de photovoltaïques flottants à une ancienne gravière à Charlieu-Belmont Communauté
- Réflexions sur l'agrivoltaïsme au lycée agricole de Nandax
- Réflexions sur le micro éolien à Charlieu-Belmont Communauté
- Réflexions en cours sur les zones d'accélération pour l'implantation d'installations d'équipements de production d'énergie
- Plus généralement sur les territoires : éolien, photovoltaïque, méthaniseurs...
- SEM énergie renouvelable sur le territoire de Roannais Agglomération

ENJEUX DES THÉMATIQUES AIR, ÉNERGIE ET CLIMAT

<p>MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES</p>	<p>Une réflexion à mener sur le renforcement des pôles urbains et des zones déjà urbanisées.</p> <p>Des enjeux sur le logement : équilibre entre production de logements neufs et traitement de la vacance, amélioration de la performance énergétique du parc de logements existants en particulier en zone de montagne.</p> <p>Des enjeux de mobilités : lien entre offre TC et développement urbain, chaînage de modes de transports alternatifs à la voiture, maîtrise de la demande en transport de marchandises via les circuits courts et l'économie circulaire.</p> <p>Un enjeu de maintien des forêts et des prairies toujours en herbe qui jouent un véritable rôle de puits de carbone du territoire, et de soutien à la filière émergente bois-meuble, voire au bois-construction.</p>
<p>PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE</p>	<p>Un développement des EnR en cours à travers différents projets, à poursuivre en particulier dans les espaces où leur impact sur les sols sera limité, l'objectif étant de multiplier par deux cette production à horizon 2050.</p> <p>Des critères d'implantation des EnR à définir à l'échelle du Roannais afin de protéger la production agricole et les paysages tout en sécurisant les porteurs de projets ?</p>



| Eau, biodiversité et Trame Verte et Bleue |

DES MILIEUX AGRICOLES ET NATURELS À FORTE VALEUR ÉCOLOGIQUE ET SUPPORTS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Sur le territoire, 6 grands ensembles naturels s'identifient par une biodiversité exceptionnelle et concentrent les milieux à protéger : les gorges de la Loire, la plaine du Forez, la plaine du Roannais, les monts de la Madeleine, les Bois noirs. Le territoire abrite de nombreux milieux d'intérêt : plus de 1 300 zones humides de plus de 1 ha et 12 sites de tourbières, des forêts anciennes (Lespinasse, hauteurs des Monts de la Madeleine, Bois noir), des landes et prairies sèches.

De manière générale, les 90% d'espaces agri-naturels (MOS Urba4 2020) qui composent le territoire participent ainsi à la biodiversité remarquable ou dite ordinaire sur le Scot du Roannais. En particulier, les prairies permanentes constituent un refuge pour des espèces végétales et animales menacées, tout en étant reconnues pour assurer de nombreuses fonctions positives pour l'homme : production de fourrages, pollinisation, stockage du carbone, spécificité paysagère...

FOCUS SUR LE PAYSAGE

L'approche paysagère offre une dimension transversale, complémentaire de l'approche environnementale, qui invite à questionner différemment l'aménagement du territoire : mise en valeurs des rivières et du fleuve Loire, préservation des paysages des gorges de la Loire, insertion paysagère des constructions et matériaux employés...

Selon l'étude réalisée en 2027 dans le cadre de la mission d'assistance pour l'élaboration d'une charte paysagère « Roannais Pays de Rhône Alpes », on dénombre 8 entités paysagères sur le territoire :

- La plaine de Roanne
- Les monts de la Madeleine
- La plaine du Forez
- Les gorges de la Loire
- Le Piémont Beaujolais
- Les monts du Beaujolais
- La vallée de Charlieu



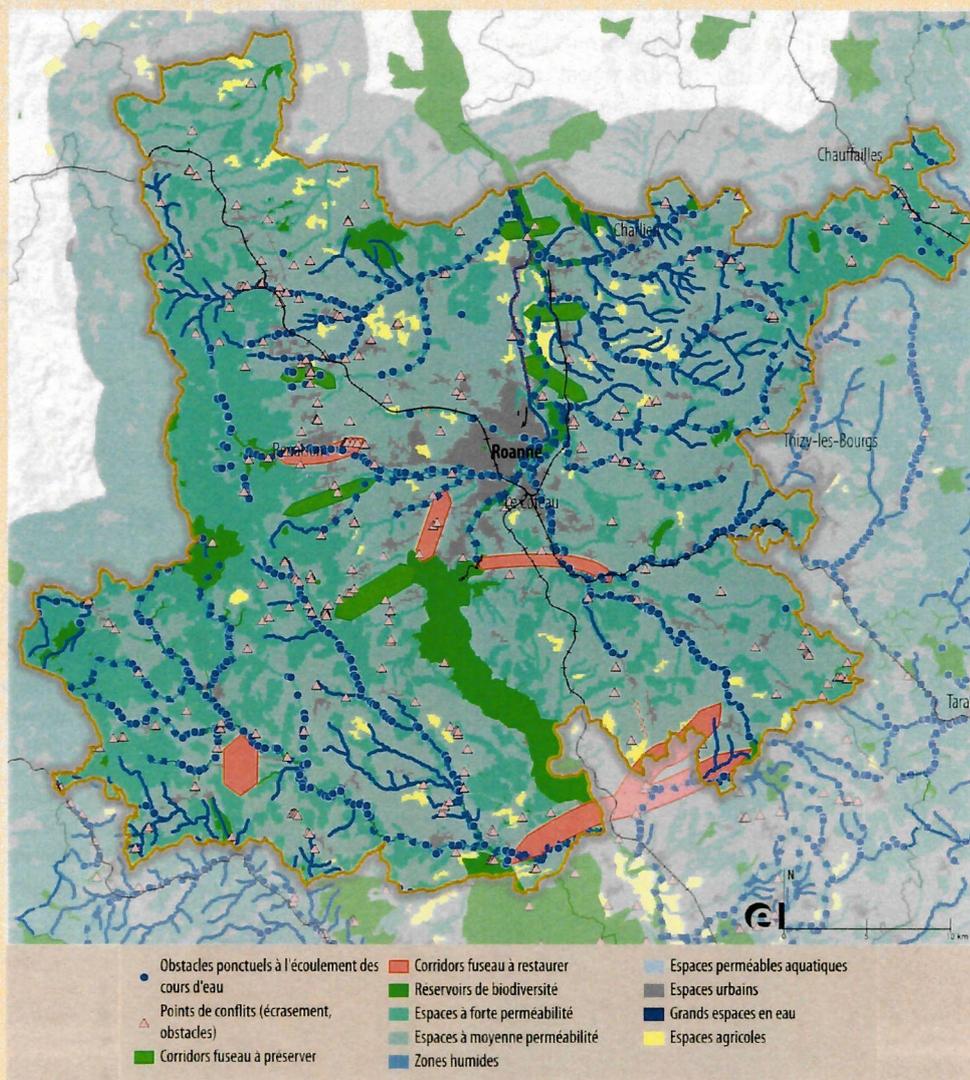
LES TERRITOIRES S'ENGAGENT...

POUR PRÉSERVER ET RESTAURER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Les habitats naturels présents sur le territoire pourraient s'appauvrir à terme si les déplacements de faune entre eux ne pouvaient plus se faire. C'est dans cet esprit qu'il est nécessaire de définir une Trame Verte et Bleue (TVB) qui identifie là où la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée sous forme de réservoirs de biodiversité, ainsi que des corridors écologiques qui les relient. Ces derniers permettent aux espèces de se déplacer et d'effectuer l'ensemble de leur cycle de vie (alimentation, repos, reproduction...). La définition de cette Trame Verte et Bleue à l'échelle du Scot doit reprendre et compléter la TVB identifiée dans le SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes.

Roannais Agglomération, Charlieu-Belmont Communauté et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé se sont lancées dans un Contrat Vert et Bleu (CVB) et élaborent actuellement une Stratégie Biodiversité. De son côté, la CoPLER, dans le cadre de l'élaboration de son PLUi, a traduit réglementairement sa TVB en délimitant à la parcelle des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques et en protégeant des éléments ponctuels ou linéaires, supports de déplacement de la faune.

TRAME VERTE ET BLEUE DU ROANNAIS



sources : epures, SRADDET AuRA

LA RESSOURCE EN EAU : UN ENJEU QUI MONTE EN PUISSANCE

La ressource en eau potable à l'échelle du Scot provient de près de 200 captages. Ceux-ci sont installés sur les barrages de Rouchain, du Chartrain et du Gué de la Chaix, mais également sur des rivières, les nappes alluviales de la Loire et du Sornin, et sur des sources. Il s'agit ainsi d'une ressource essentiellement superficielle, ce qui la rend particulièrement vulnérable aux diverses pollutions, au réchauffement climatique et aux périodes d'entretien des ouvrages de production.

La vulnérabilité du Roannais en matière d'eau potable est d'autant plus forte que de nombreuses communes sont dépendantes d'une seule ressource. C'est le cas des communes alimenté par des captages sur des sources, très nombreuses dans les monts de la Madeleine, les Bois noirs et sur le secteur du Sornin. Dès lors, si l'approvisionnement du territoire est assuré en situation normale, la situation peut s'avérer plus compliquée en période de crise (sécheresse, étiage,

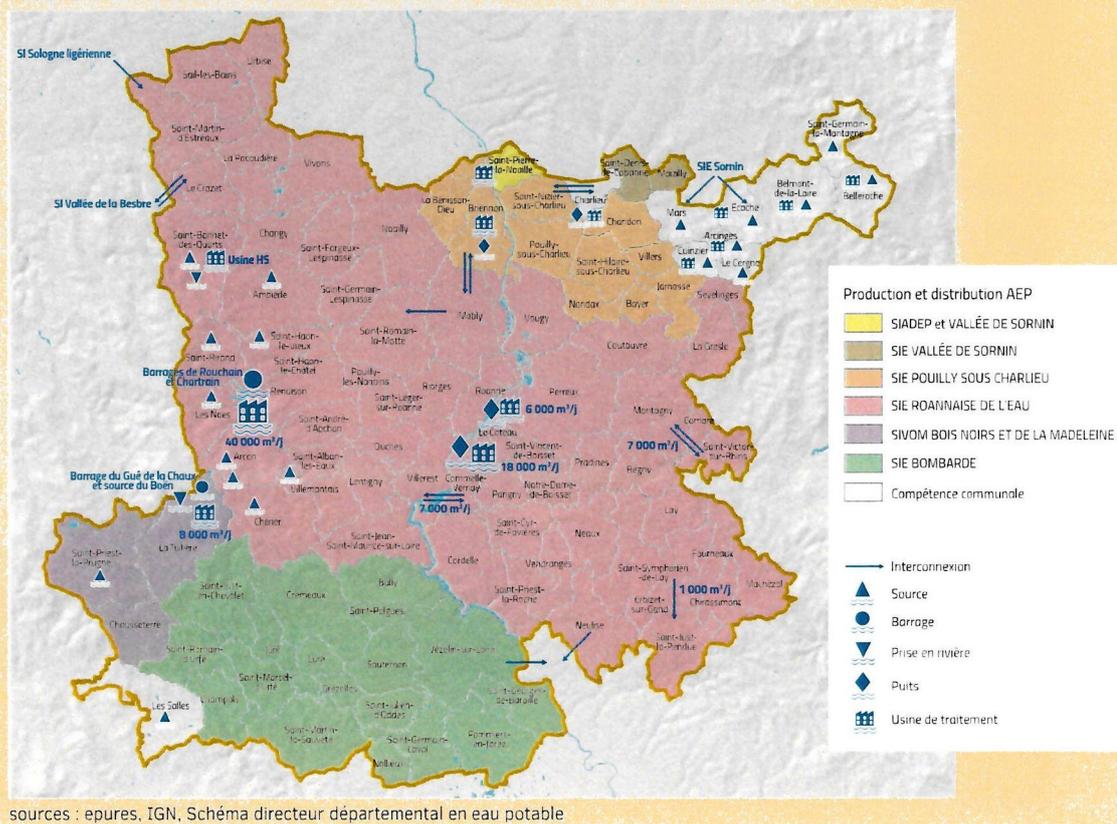
pollution...). Ce fut le cas en avril 2023 à la suite d'arrêtés municipaux limitant les usages de l'eau potable sur 29 communes du Roannais, et en 2022 lorsque plusieurs communes du territoire ont eu recours à du citernage.

Au-delà des captages, des interconnexions entre les syndicats des eaux du périmètre du Scot, mais également avec les syndicats extérieurs au Scot, ont été mises en place. Ces interconnexions assurent l'alimentation permanente, tout en permettant d'anticiper les épisodes de sécheresse en sécurisant ponctuellement une partie du territoire.

Le territoire abrite également des espaces à forts enjeux pour la quantité et la qualité de la ressource en eau : les têtes de bassin versant. Ces espaces situés en amont des cours d'eau sont les premiers à collecter et à stocker les eaux issues des nappes, des précipitations et du ruissellement. Dans une logique de solidarité amont-aval, le maintien du bon état écologique des têtes de bassin versant est donc primordial.

Alors que les besoins en eau ne cessent d'augmenter, la ressource est, quant à elle, limitée. Face à une vulnérabilité qui augmente, les territoires et syndicats des eaux du Roannais ont lancé des études de sécurisation de leur approvisionnement en eau potable. Le département de la Loire a également réalisé son schéma directeur d'alimentation en eau potable, dans lequel sont listées des solutions de sécurisation et des actions à engager pour le territoire du Roannais.

RESSOURCES EN EAU POTABLE



Outre l'alimentation en eau potable, un des autres enjeux de l'eau sur le Roannais est la capacité de traitement des eaux usées. L'assainissement collectif est assuré par 121 stations de traitement (STEU), dont 38 sont en vigilance avec des aménagements à prévoir rapidement et 20 doivent subir urgemment des travaux avant de recevoir de nombreux raccordements. Des non-conformités sont également à noter en matière d'assainissement individuel.



Parole d' élu.
Séminaire « Energie Climat » du 3 juillet 2023

Aujourd'hui, il y a une prise de conscience du besoins de diminuer la consommation d'eau



Parole d' élu.
Séminaire « Energie Climat » du 3 juillet 2023

Plusieurs permis de construire ont été refusés récemment dans une commune de montagne car la ressource en eau était insuffisante



ENJEUX DE BIODIVERSITÉ, DE TRAME VERTE ET BLEUE ET D'EAU

<p>BIODIVERSITÉ ET TRAME VERTE ET BLEUE</p>	<p>Une responsabilité du territoire face aux enjeux régionaux : 11 corridors écologiques d'échelle SRADDET à traduire à l'échelle Scot.</p> <p>Une biodiversité riche avec des milieux d'intérêt de niveau régional et national (réseau de landes, forêt ancienne, tourbières...) et qui rendent localement des services socio-économiques (prairies permanentes, zones humides, haies...) : quelle biodiversité souhaite-t-on sur le territoire demain ?</p> <p>Une biodiversité sensible à l'enclavement des sites, aux effets du réchauffement climatique et en particulier à l'assèchement périodique de certains cours d'eau.</p> <p>Des espaces à fort enjeu de restauration des corridors écologiques restant à définir, en lien avec la renaturation à valoriser dans le cadre du ZAN.</p>
<p>EAU</p>	<p>Une tension croissante sur la ressource liée à sa diminution en raison d'une augmentation de l'évaporation, l'évapotranspiration des plantes et de la fréquence des périodes de sécheresse estivale.</p> <p>Un enjeu de gestion de la qualité et de la quantité de la ressource : protection des captages, des zones humides et des têtes de bassin versant, meilleure gestion des stocks disponibles, recyclage de la ressource, lutte contre les pollutions, interconnexions...</p> <p>Un enjeu de gestion de la demande : sobriété des usages de l'eau, partage de la ressource.</p> <p>Un développement à prévoir en tenant compte de la disponibilité de la ressource en eau et des capacités de traitement des eaux usées. Des risques majeurs dominés par le minier, le mouvement de terrain lié à l'argile et surtout l'inondation.</p>

| Risques et nuisances, production de matériaux et gestion des déchets |

LES PRINCIPAUX RISQUES

Le risque d'inondation reste le plus important sur le territoire, du fait de la présence du fleuve Loire et de nombreux cours d'eau sujets à des régimes pluviaux et d'un ruissellement pluvial important localement. Ce risque est néanmoins plutôt connu et encadré par des Plans de Prévention d'Inondation.

Le risque minier concerne 31 communes du fait de la présence de 6 anciennes concessions minières.

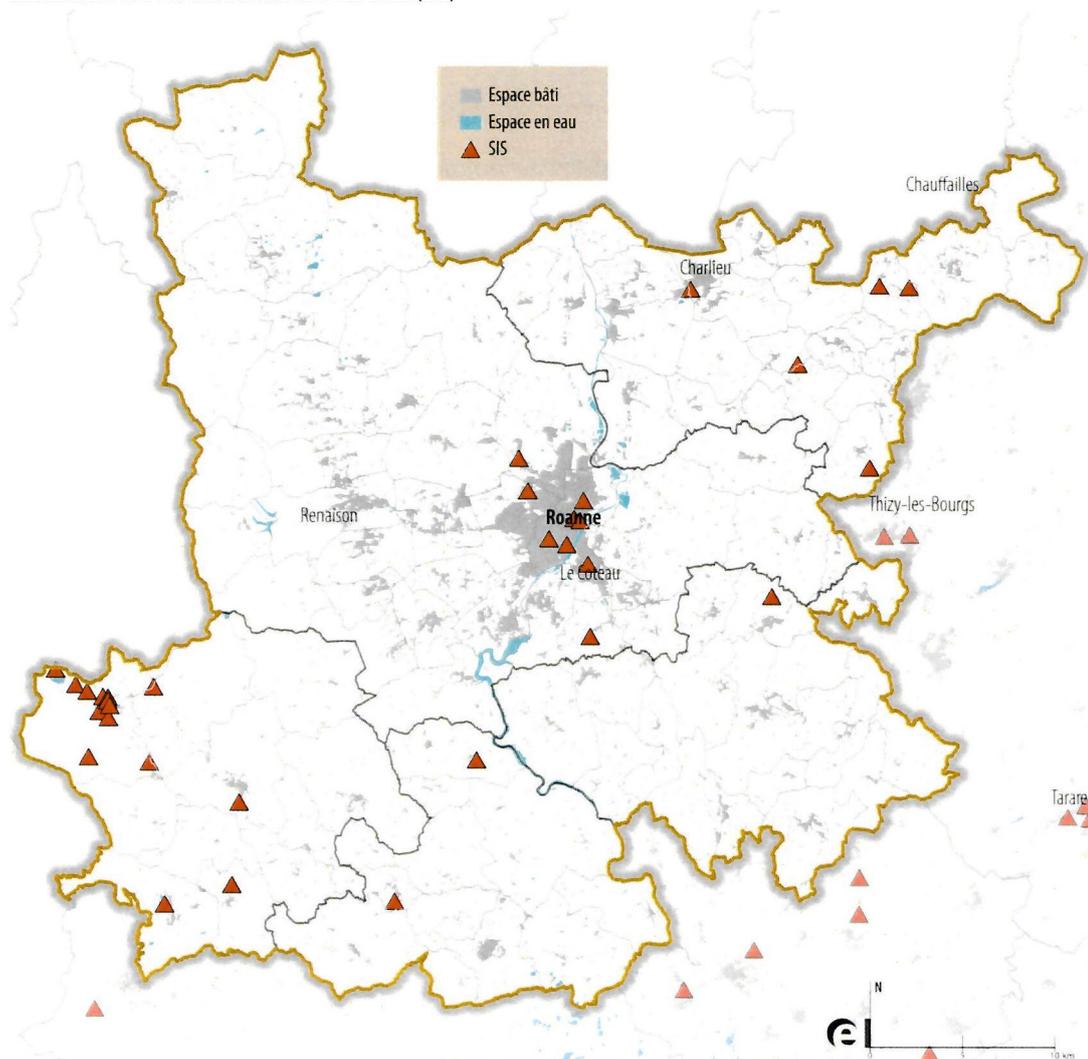
Lié aux formations argileuses, le **risque de retrait / gonflement de l'argile** concerne principalement le nord du territoire: la plaine Roannaise, le nord de la plaine du Forez et les abords des cours d'eau.

LES PRINCIPALES NUISANCES

De nombreux sites sont concernés par des **nuisances liées aux pollutions des sols**, héritées de l'histoire industrielle du Roannais (nombreux anciens ateliers de tissage, de tricotage, de teinture, anciennes installations de traitement ou de travail des métaux, anciennes carrières...). Ces sites correspondent notamment aux Secteurs d'Informations sur les Sols (SIS).

Aux abords de l'aéroport de Roanne et des principales infrastructures autoroutières routières et ferroviaires du territoire, certains secteurs sont affectés par des **nuisances sonores**.

LES SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)



Sources : MOS2020, IGN, DDT42, epures

DES DÉCHETS GÉRÉS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE DU SCOT

La compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés (DMA) est exercée par chaque EPCI sur leur territoire respectif, soit en porte à porte, soit en point d'apport volontaire, soit en déchèteries. La compétence de tri, traitement et valorisation de ces déchets est exercée pour l'ensemble du territoire du Scot du Roannais par le Syndicat d'Etudes et d'Élimination des Déchets du Roannais (SEEDR) par délégation des collectivités membres.

UN TERRITOIRE RICHE EN MATÉRIAUX

Le territoire comprend de vastes secteurs à bon potentiel d'extraction de matériaux du fait de la présence d'alluvions et d'argiles. Il s'agit de la plaine roannaise et des abords des principaux cours d'eau du territoire tels le Renaison, le Jarnossin, le Rhins et du fleuve Loire. 10 carrières sont actuellement en activité, dont 9 produisant des granulats (usage pour les travaux de voirie, l'élaboration de béton ou bien de produits préfabriqués) et une produisant de l'argile pour la fabrication de tuiles et briques.

ENJEUX SUR LES RISQUES, LES NUISANCES, LES MATÉRIAUX ET LES DÉCHETS

<p>PRÉVENTION DES RISQUES</p>	<p>Les risques majeurs sont principalement représentés par l'exploitation minière, les mouvements de terrain associés à l'argile, et surtout les inondations.</p> <p>Un risque inondation amplifié par le ruissellement pluvial lié à l'imperméabilisation des sols et par le changement climatique et ses événements plus intenses.</p> <p>Avec le réchauffement climatique, les risques naturels augmentent, notamment les inondations et le phénomène de ruissellement, les retraits-gonflements d'argile, ainsi que les incendies, en progression dans la Loire.</p>
<p>NUISANCES, POLLUTION ET QUALITÉ DE VIE</p>	<p>De nombreux sites pollués ou potentiellement pollués.</p> <p>Des infrastructures de transport sources de nuisances et engendrant des contraintes à l'accueil de population.</p> <p>Des épisodes de pollution à l'ozone qui pourraient augmenter avec l'augmentation des températures estivales.</p> <p>Une présence importante de personnes vulnérables face aux vagues de chaleur, notamment des personnes âgées et des personnes en situation de précarité</p> <p>Une réflexion à mener sur les mesures d'adaptation des villes et des bourgs qui pourront permettre d'accompagner les évolutions climatiques et une meilleure résilience.</p> <p>L'amélioration de l'état de santé global des populations par un aménagement favorisant une bonne hygiène de vie (mobilités actives, activité sportive, vie sociale, accès à la nature...).</p>
<p>MATÉRIAUX ET DÉCHETS</p>	<p>Des carrières et installations d'extraction de matériaux stratégiques pour l'aménagement du territoire, fournissant les matériaux pour la construction d'infrastructures et de bâtiments.</p> <p>Des carrières et installations d'extraction de matériaux qui peuvent être source de conflits avec la population voisine (qui se plaint de points noirs paysagers, de nuisances sonores, de poussières et d'un trafic de poids lourds important), et potentiellement impactantes pour le paysage, l'environnement et l'agriculture locale.</p> <p>Un gain possible en matière de recyclage de matériaux situé essentiellement sur l'augmentation des performances du recyclage dans les filières déchets inertes en mélange non triés et terres et matériaux meubles non pollués, et sur le taux de remblai.</p> <p>Une gestion des déchets optimisée avec le SEEDR qui vise à réduire la production de déchets et améliorer la valorisation.</p>



Document réalisé en
collaboration avec le
partenariat d'épures,
l'Agence d'urbanisme des
territoires ligériens